

**Procès-verbal**  
**Séance du conseil d'administration**  
Transition énergétique Québec

**5 septembre 2019 à 13 h**  
**Bureau de TEQ à Montréal**

(par conférence téléphonique ou en salle)

**Étaient présents :**

Messieurs

José P. Dorais (président du conseil)  
Richard Carlson (par téléphone)  
Mark Winfield (par téléphone)

Mesdames

Luce Asselin (par téléphone)  
Pauline D'Amboise  
Johanne Gélinas  
Claudia Goulet  
Mia Homsy  
Eva Lotta Schmidt

**Participaient à titre d'invitées de la direction :**

Mesdames

Dominique Deschênes  
Michèle St-Jean  
Suzanne Chiricota  
Diane Di Tomasso (à titre de secrétaire par intérim, en remplacement de M<sup>e</sup> Marie Tardif, secrétaire du conseil)

**Était absent :**

Monsieur Frédéric Barriault


**1- Mot de bienvenue, ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

*Le comité invite les membres*

- à identifier tout conflit d'intérêt réel ou apparent eu égard à un dossier traité lors de la présente séance,
- à en informer au préalable le président du conseil, et
- à se retirer lors des délibérations sur ledit sujet.

Après vérification du quorum, le président du conseil déclare la réunion ouverte à 13 heures. Il souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie de leur présence.

L'ordre du jour suivant est adopté :

- 1- Mot de bienvenue, vérification du quorum, ouverture de la séance, dénonciation de conflits d'intérêt réel ou apparent et adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption du procès-verbal des séances des 5, 25 juin et 13 août 2019 et suivis
- 3- 
- 4- Rapport des comités du conseil
  - 3.1 Rapport du comité de vérification (Claudia Goulet)
  - 3.2 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique (Pauline D'Amboise)
  - 3.3 Rapport du comité de ressources humaines (Pauline D'Amboise)

- 5- Dossiers pour décision
  - 5.1 Approbation des modifications mineures du cadre normatif du programme  
Transportez vert et financement du programme par la quote-part
  - 5.2 Approbation d'un contrat de service de gestion opérationnelle de programme –  
Projet pilote Ville de Longueuil
  - 5.3 Rapport annuel de gestion (sans les états financiers)
- 6- Dossiers pour information/discussion
  - 6.1 Avis et décisions de la Régie de l'énergie
  - 6.2 Plan d'action de développement durable de TEQ
  - 6.3 Rapport de l'IGOPP 2019
  - 6.4 Contrats de service (LCGÉ)
  - 6.5 Décrets de nomination
- 7- Varia
- 8- Huis clos
  - 8.1 Huis clos de la direction
  - 8.2 Huis clos des membres indépendants

## 2- Adoption du procès-verbal des séances des 5, 25 juin et 13 août 2019 et suivis

Un membre demande [REDACTED]

Les procès-verbaux sont adoptés avec la modification proposée au procès-verbal du 25 juin.

■ [REDACTED]

[REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

[REDACTED]

■ [REDACTED]

#### 4- Rapport des comités du conseil

##### 4.1 Rapport du comité de vérification

La présidente du comité, madame Claudia Goulet, informe que lors de la dernière séance du comité tenue le 29 août, les sujets suivants furent traités :

- a) Mise à jour des travaux du Vérificateur général du Québec (VGQ)
  - i. Pour l'année 2017-2018, les états financiers vérifiés seront déposés au CA du 18 décembre;
  - ii. Pour l'année 2018-2019, les états financiers non vérifiés seront présentés au CA du 7 novembre et ils seront joints au rapport annuel de gestion 2018-2019.
  
- b) Situations budgétaires
  - i. Prévisions budgétaires au 26 août 602,5 M\$, dont environ 50 % sont dépensés ou engagés;
  - ii. [REDACTED]
  - iii. État d'avancement de la quote-part, au 30 juin 426 M\$ payables à TEQ.

##### 4.2 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

La présidente du comité, madame Pauline D'Amboise, informe que lors de la dernière séance du comité tenue le 5 septembre, les sujets suivants furent traités :

- a) Rapport de l'IGOP  
La présidente porte à l'attention des membres que TEQ a obtenu un total de 77 points sur un total de 100. [REDACTED]
  
- b) Report vu l'abolition de TEQ  
La présidente informe qu'il est convenu de reporter les différents éléments de gouvernance suivants :
  - i. La formation des membres pas l'IGOPP;
  - ii. L'évaluation du conseil;
  - iii. L'établissement d'un calendrier des activités du conseil pour 2020;
  - iv. Le document de travail de suivis des comités.

### 4.3 Rapport du comité de ressources humaines

La présidente du comité, madame Pauline D'Amboise, informe que lors de la dernière séance du comité tenue le 5 septembre, les sujets suivants furent traités :

- a) Report des travaux d'identification des indicateurs de performance en matière de ressources humaines  
Vu l'annonce de l'abolition de TEQ, il est convenu de reporter ces travaux.
- b) Discussion sur la situation et l'impact sur les ressources humaines  
Ce point a fait l'objet du rapport de la direction.

## 5- Dossiers pour décision

### 5.1 Approbation des modifications mineures du cadre normatif du programme Transportez vert et financement du programme par la quote-part

Les membres ont pris connaissance de la fiche synthèse pour décision.

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration a approuvé le programme Transportez vert le 30 janvier 2019, par sa résolution 2019-01-30-53, laquelle s'énonçait notamment comme suit :

*« [...] Attendu que la demande de financement a été soumise au Fonds vert, il est résolu d'approuver le nouveau programme Transportez vert et son cadre normatif, avec entrée en vigueur le 18 février 2019 ou lors de la confirmation de son financement si postérieure à cette date. »*

**ATTENDU QUE**, malgré les nombreuses démarches faites auprès du Fonds vert antérieurement et postérieurement à ladite résolution, le Fonds vert n'a pas édicté sur la demande de financement du programme;

**ATTENDU** les besoins du marché, la nécessité d'entrée en vigueur du programme Transportez vert et la décision de la direction de procéder au financement dudit programme à même ses revenus de la quote-part;

**ATTENDU QUE** ce changement requiert d'effectuer des modifications au libellé du programme;

**ATTENDU QUE** le comité de direction lors de sa séance du 20 août a approuvé les modifications suggérées et en fait la recommandation au conseil;

**IL EST PROPOSÉ** par [REDACTED] appuyée par [REDACTED] :

**D'ENTÉRINER** le financement du programme Transportez vert à même les revenus de la quote-part de TEQ;

**D'APPROUVER** les modifications au cadre normatif du programme Transportez vert tel que proposé avec effet rétroactif au 19 juillet.

La présente résolution remplace toute résolution antérieure.

Adopté à l'unanimité

Résolution numéro : 2019-09-05-71

## 5.2 Approbation d'un contrat de service de gestion opérationnelle de programme – Projet pilote Ville de Longueuil

Les membres ont pris connaissance de la fiche synthèse pour décision.

**ATTENDU QUE** le plan d'action détaillé de l'action 47 du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique du Québec 2018-2023 propose de mettre en place un projet pilote afin d'impartir les programmes aux municipalités, que cette mesure s'inscrit dans l'objectif no 2 de la thématique « Mesures pour le secteur des bâtiments résidentiels », visant à « Réviser et optimiser l'offre de service du secteur résidentiel ».

**ATTENDU QUE** TEQ désire développer un projet-pilote d'impartition adapté au contexte de chaque programme, qu'un tel projet-pilote permettra d'évaluer les coûts et avantages de déléguer certaines tâches opérationnelles de programmes d'aide financière résidentiels à un « gouvernement de proximité » soit une ville, que le succès d'un tel projet-pilote pourra être mesuré notamment par l'augmentation du taux de participation aux programmes et la diminution et la simplification de la charge opérationnelle.

**ATTENDU QUE** la Ville de Longueuil a démontré un intérêt pour effectuer un tel projet pilote sur le territoire de sa municipalité pour ses citoyens, que la prise en charge de la transition énergétique du secteur des bâtiments résidentiels de son territoire s'intègre dans son plan stratégique de développement durable et qu'il y a lieu d'effectuer une entente administrative prévoyant une impartition progressive et partielle des programmes d'aide financière du secteur résidentiel de TEQ.

**ATTENDU QUE** le budget prévu pour couvrir les frais opérationnels et administratifs engagés est estimé à un maximum de 1,5 million de dollars sur trois ans.

**IL EST PROPOSÉ** par [REDACTED], appuyé par [REDACTED] :

**D'ENTÉRINER** la mise en place d'un projet pilote pour l'impartition progressive et partielle des programmes d'aide financière du secteur résidentiel de Transition énergétique Québec vers la Ville de Longueuil, pour son territoire et sa juridiction.

**D'AUTORISER** la présidente-directrice-générale à signer une entente administrative avec la Ville de Longueuil, d'un montant maximum de 1,5 million de dollars sur trois ans à compter de la signature de l'entente, ainsi que tout autre document afférent.

Adopté à l'unanimité

Résolution numéro : 2019-09-05-72

## 5.3 Rapport annuel de gestion (sans les états financiers)

Madame Gélinas demande aux membres de prendre connaissance du texte du rapport annuel de gestion 2018-2019 et de nous transmettre, d'ici les trois prochaines semaines, leurs commentaires.

[REDACTED] propose d'ajouter les mots transparence, collaboration et agilité à la lettre du président du conseil. Les membres acceptent cette proposition, les ajustements à la lettre seront faits.

[REDACTED] demande à ce que, dans le rapport annuel de gestion, la distinction soit faite entre les présences aux réunions régulières du conseil et les présences aux réunions spéciales du conseil.

Les membres sont invités à transmettre leurs commentaires au courant des trois semaines suivant la tenue de la présente séance.

Sujet pour décision reportée à la prochaine séance du conseil.

## **6- Dossiers pour information/discussion**

### **6.1 Avis et décision de la Régie de l'énergie**

Madame Gélinas informe les membres des prochaines étapes de ce dossier

Un tableau comprenant les recommandations, les décisions de TEQ et l'argumentaire sera constitué et publié sur notre site Internet.

Les membres prennent acte.

### **6.2 Plan d'action de développement durable**

Les membres soulignent l'excellence du plan d'action de développement durable qu'ils trouvent très bien fait. Ils espèrent que toute l'énergie déployée sur ce dossier servira quand même lorsque TEQ intégrera le MERN.

Les membres prennent acte.

### **6.3 Rapport de l'IGOPP**

Mesdames Gélinas et Tardif vont rédiger une lettre à l'intention de l'IGOPP relativement à la non-conformité législative de certaines des recommandations.

Le rapport de l'IGOPP, le tiré à part spécifique à TEQ et la lettre seront publiés sur le site Internet.

Les membres prennent acte.

### **6.4 Contrats de service (LCGE)**

Aucune question.

### **6.5 Décrets de nominations**

Aucune question.

## **7. Varia**

Aucun sujet.

## **8. Huis clos**

### **8.1 Huis clos de la direction**

### **8.2 Huis clos des membres indépendants**

Fin de la séance : 14 h

*Prise de note : DDT*